Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260306-D04_01_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE PLOUHARNEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE	Séance du 05 mars 2026	Délibération N° 04-01-2026

Date de convocation : 20 février 2026

Date d'affichage : 06 mars 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 17
Présents :12

Votants : 16

Objet :

Retrait des délibérations n° 8-10-2025 et n° 9-10-2025 du 09 décembre 2025 et nouveau vote des délibérations relatives aux ouvertures de crédits

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de mars le conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, salle du conseil, en session ordinaire publique, sous la présidence de Madame Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Maire.

Etaient présents : Mme Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, M. Éric PROSPER, M. Pierre-Marie JOURDAN, M. Philippe KERZERHO, M. Elie THOUMELIN, M. Philippe DELHAYE, Mme Isabelle LE PRIOL-NOMAS, Mme LOUESDON Laetitia, Mme Annie PINARD, Mme Delphine SOSON, M. Olivier LE LAMER, Mme Elisabeth SECHET.

Absents excusés : Mme Karine LE GLAUNEC ayant donné pouvoir à Mme Elisabeth SECHET, Mme Anne-Sophie LE PEN ayant donné pouvoir à Mme Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Mme Laurence LEPINE ayant donné pouvoir à M. Philippe KERZERHO, M. Hadrien REYRE ayant donné pouvoir à M. Philippe DELHAYE, M. Jean-Marie MONDOT.

Mme Elisabeth SECHET est désigné secrétaire de séance

Madame le Maire informe les membres du conseil Municipal que la Préfecture du Morbihan a transmis une observation concernant les délibérations n° 8-10-2025 et 09-10-2025 du 9 décembre 2025, relatives aux ouvertures de crédits.

Elle rappelle les dispositions de l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), selon lesquelles : « Jusqu'à l'adoption du budget, ou jusqu'au 15 avril en cas de non-adoption avant cette date, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors remboursement de la dette. »

Après analyse des délibérations concernées, il apparaît que les montants utilisés pour calculer les ouvertures de crédits intègrent les restes à réaliser. Or, seules doivent être prises en compte les dépenses réelles, à l'exclusion du remboursement de la dette, des restes à réaliser, des opérations d'ordre et du compte 001.

En conséquence, Madame le Maire propose de retirer les délibérations D8-10-2025 et D09-10-2025 du 9 décembre 2025, et de soumettre au vote les montants corrigés présentés ci-après :

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260306-D04_01_2026-DE

BUDGET 10500 – COMMUNE

Dépenses d'investissement		Budget 2025	Ouverture 2026
20	Immobilisations incorporelles	36 853,31 €	9 213,33 €
2031			3 339,11 €
2051			5 874,22 €
21	Immobilisations corporelles	233 104,90 €	58 276,23 €
2121			875,00 €
21316			2 406,00 €
21318			12 086,21 €
21351			9 593,27 €
2152			6 250,00 €
21534			8 164,25 €
21568			276,30 €
2158			2 605,70 €
21828			8 750,00 €
21838			1 037,50 €
21848			1 181,30 €
2185			50,70 €
2188			5 000,00 €
23	Immobilisations en cours	201 884,19 €	50 471,05 €
2313			17 971,05 €
2315			32 500,00 €
TOTAL		471 842,40 €	117 960,60 €

Recettes d'investissement		Budget 2025	Ouverture 2026
13	Subventions d'investissement	6 302,00 €	1 575,50 €
1328			1 575,50 €
TOTAL		6 302,00 €	1 575,50 €

BUDGET 10501 - CAMPINGS

Dépenses d'investissement		Budget 2025	Ouverture 2026
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	93 230,00 €	23 307,50 €
21351			6 907,50 €
2152			3 750,00 €
2158			3 050,00 €
21828			1 250,00 €
21838			250,00 €
2188			8 100,00 €
23	Immobilisations en cours	69 670,00 €	17 417,50 €
2313			16 375,00 €
2315			1 042,50 €
TOTAL		162 900,00 €	40 725,00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 056-215601683-20260306-D04_01_2026-DE

Approuve le retrait des délibérations n° D 08-10-2025 et n° D 09-10-2025 du 09 décembre 2025,

Adopte les ouvertures de crédits en investissement, avant le vote des budgets Commune et Camping 2026,

Ainsi fait et délibéré en Mairie ces jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Plouharnel, le 06 mars 2026,

Le Maire,
Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF

